

« COHOUSING »

Un projet arrivé à la croisée des chemins

GILLES ANGERS

GAngers@slesoleil.com

■ Le projet de *cohousing* mis en route fin 2004 par le couple Valérie Jamin et Michel Desgagnés, de Québec, arrive à la croisée des chemins. Bientôt, les familles qui y prennent activement part seront en nombre suffisant. Alors elles se concerteront pour décider de son emplacement et enclencher le processus d'acquisition du terrain.

« Au départ, nous comptions sept familles. Actuellement, nous en sommes à 16 sur un objectif de 35 », révèle Michel Desgagnés. Il précise toutefois que 18 est le chiffre charnière pour la structuration décisive, l'organisation juridique et l'achat du terrain qui sera situé dans un rayon de 15 kilomètres du centre-ville de Québec.

Ce projet appelé Cohabitat Québec, continue M. Desgagnés, est encore en gestation, mais devrait être achevé en 2008. Il s'agit d'une démarche sérieuse et rationnelle, insiste-t-il, tout en martelant que l'idée n'est ni éthérée ni « granola ».

En fait, les 16 familles déjà embarquées partagent les mêmes idéaux, eu égard spécialement à la conjonction de la vie privée « chacun dans sa maison » et d'un programme de vie en société fondé sur l'entraide, la mise en commun d'espaces et un train d'activités conviviales ou divertissantes.

Pour le reste, dit M. Desgagnés, elles tiennent conseil sur la définition d'un code de civilité, le montage organisationnel aussi bien que financier du projet et la configuration de l'ensemble résidentiel qu'elles veulent se donner et où chacune sera d'ailleurs « propriétaire » de sa maison.

« Nous serons au Salon Expo Habitat (ExpoCité, du 22 au 26 février) pour faire connaître au public ce projet résidentiel autogéré, intergénérationnel, à caractère social et encore inédit au Québec », continue M. Desgagnés.

D'un autre côté, ajoute-t-il, les familles partenaires décident elles-mêmes de la nature de leur établissement. « Comme les anciens de chez nous le faisaient lorsqu'ils ouvraient des villages. Ils se mettaient d'accord et n'éprouvaient le besoin ni de verrouiller leurs portes ni d'élever des clôtures », raconte l'homme, qui fait profession d'administrateur de projets informatiques.

DU CÔTÉ DE DU VALLON

Si le collectif des familles n'a pas encore arrêté le choix de l'emplacement du « hameau » qu'il veut composer, il serait enclin, selon ce qu'a appris LE SOLEIL, à porter le regard du côté du prolongement de l'autoroute du Vallon. Cependant que le recyclage d'un immeuble commercial ou institutionnel aux fins de leur projet n'est pas exclu.



ARCHIVES LE SOLEIL

C'est une formule adaptable à la ville comme à la banlieue.

Quant aux maisons, à supposer naturellement que Cohabitat Québec prenne forme sur un terrain constructible, elles ne seront, se jure M. Desgagnés, ni des manoirs, ni des places fortes pour se loger en solitaire.

Par ailleurs, un parc de stationnement sera aménagé à distance, de sorte que les automobiles ne gênent d'aucune façon la « zone de vie ».

« Puis, on ne construira pas d'habitations à pieds carrés généralement inemployés. Les ateliers de bricolage, chambres d'amis peut-être ou grandes salles de jeux seront transposés dans le pavillon commun, pour utilisation constante », détaille M. Desgagnés.

Ce qu'on perdra donc en pieds carrés chez soi, on le gagnera dans le pavillon commun. Il est persuadé que la dépense que celui-ci entraînera sera compensée par le moindre coût des maisons qui, pour l'essentiel tout au moins, seront en rangée.

Néanmoins, appréhende-t-il, il se peut que le projet donne lieu à un surcoût attribuable à l'inexpérience dans la conduite d'une pareille entreprise qui n'a pas de précédent au Québec. « Nous le savons, nous nous informons et nous mettons tout en œuvre pour que cela ne se produise pas », confie M. Desgagnés, qui, avant qu'il ne tente l'aventure, a visité et regardé de près, avec sa compagne Valérie, quelques *cohousing*s aux États-Unis particulièrement.

Jamais, enfin, Cohabitat Québec n'achèterait un lotissement en *cohousing* prêt à habiter d'un promoteur. La

conception et la conduite du projet, plait de M. Desgagnés, « c'est notre affaire ».

« L'architecte et l'entrepreneur devront nous aimer, comprendre nos besoins sans s'impatienter devant une façon nouvelle de concevoir, de bâtir et d'aménager », conclut-il.

VILLAGE EN VILLE

Paul-Henry April est retraité depuis peu, après avoir fait carrière en enseignement des sciences à Rimouski. Habiter un immeuble pour retraités autonomes lui semble séduisant. Mais il préfère le *cohousing*, qui a l'heur, selon lui, de reproduire en ville la vie de village.

Au sein de Cohabitat Québec, il est accompagnateur de familles séduites par la formule et intéressées à rejoindre les rangs.

« En même temps qu'on forme notre projet, on apprend à le faire, tout en étant aussi méthodiques qu'inventifs », raconte-t-il.

Il dit aussi que, pour réussir, il faut harmoniser ses énergies et se donner du courage.

« Car le chemin à parcourir est semé de moments de désenchantement », note de son côté M. Desgagnés.

Quant au mobile des familles, constate-t-il, il n'est pas économique. C'est une façon de vivre autrement qu'elles cherchent, chacune voulant trouver dans ce mode de logement « relationnel » la sécurité et le plaisir de vivre.

Renseignements : (418) 527-4205 (chez Julie et Louis) ou www.cohabitat.ca

Un programme de vie basé sur l'entraide



ARCHIVES LE SOLEIL

Chaque famille participante peut trouver dans ce mode de logement « relationnel » la sécurité et le plaisir de vivre notamment grâce aux aires communes qu'on partage avec ses voisins.